


**Questions des Représentants de Proximité - Réunion du 22 février 2022**

Questions	Réponses
<p><u>Question 01 : Factures informatiques</u></p> <p>Les Représentants de proximité ont déjà fait remonter, lors d'une précédente réunion, que des mails sont envoyés aux salariés concernant leur "coût informatique". Cela n'a rien à faire dans les boîtes mails des salariés!</p> <p>Merci de bien vouloir prendre ce rappel en compte et de supprimer ces spams, très malvenus en période de NAO!</p>	<p>Tous les salariés de LAS sont informés mensuellement des équipements qui leurs sont rattachés et des coûts associés afin qu'ils puissent mener une action vers la DSI en cas d'erreur d'affectation (LAS-FR-DSI-Communication@thalesgroup.com)</p> <p>Nous rappelons que chacun est contributeur de l'optimisation des dépenses informatiques.</p>
<p><u>Question 02 : Gestion des RIE</u></p> <p>Que fait-on des repas invendus des deux RIE? Partent-ils à la poubelle?</p> <p>En ces temps de précarité sociale, peut-on mettre en place des dons à des associations si ce n'est pas déjà le cas aujourd'hui?</p>	<p>Sodexo a mis en place l'outil Waste Watch qui permet de réduire le gaspillage alimentaire. Un affichage est mis en place près de la dépose plateaux :</p>  <p>Actuellement Sodexo travaille en « flux tendu » ce qui diminue énormément le risque de gâchis.</p> <p>La synthèse de ce travail permet de réduire au maximum les déchets alimentaires. Nous sommes sur une moyenne jour en fin de service de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 kg de déchets sur Nungesser et l'Encas,</li> <li>- 2.5 kg de déchets sur Euclide.</li> </ul> <p>A ce jour, les invendus des deux RIE et de l'Encas ne sont pas suffisamment conséquents pour l'organisation d'une collecte et nous pouvons nous en réjouir.</p>
<p><u>Question 03 : Le service paie ne répond plus</u></p> <p>Depuis fin janvier plus personne ne répond aux questions envoyées à la paie via workday! Le turn-over incessant chez TGS ne permet pas un suivi sérieux des dossiers, les interlocuteurs changent tous les mois.</p> <p>Avez-vous conscience qu'il y a un réel problème avec le service paie? Que comptez-vous faire pour améliorer sérieusement la situation?</p>	<p>Nous avons remonté les problématiques liées au service paie. Nous mettons tout en œuvre pour que les demandes formulées sur 4YOU soient traitées dans les meilleurs délais.</p> <p>Toute demande remontée via 4You doit faire l'objet d'une réponse du gestionnaire paie (écrite ou orale par téléphone). Pour rappel, un gestionnaire paie est présent tous les jeudis sur le site (bureau N04-103). Il est impératif de prendre RDV via 4You en indiquant l'objet du RDV.</p> <p>En cas de difficultés récurrentes, n'hésitez pas à remonter les noms, prénoms et n° de dossier à l'équipe relations sociales.</p>
<p><u>Question 04 : Positionnement des jours CET fin de carrière</u></p> <p>- Quelle est la procédure pour poser les jours CET fin de carrière dans workday? - Comment se matérialise l'abondement de 40%?</p>	<p>Vous trouverez ci-dessous la procédure pour positionner les jours CET fin de carrière :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le salarié fait sa <b>demande écrite</b> de départ à la retraite auprès de son RRH.</li> <li>2. <b>A la demande du salarié</b>, le service paie peut faire une simulation de date de départ en CET en fonction du solde et éventuellement des placements futurs dans le CET que le salarié souhaiterait effectuer.</li> <li>3. Une fois la date actée par la RH et la hiérarchie, le service paie positionnera l'absence au motif "CET fin de carrière".</li> </ol> <p>Pour l'abondement, il s'agit d'un abondement en nombre de jours en fonction des placements effectués. Seuls les placements en temps et l'indemnité de départ en retraite (IDR) sont abondés à 40%. Les autres placements en numéraire ne sont pas abondés.</p>
<p><u>Question 05 : Jour samedi matin</u></p> <p>Quand récupère-t-on dans nos compteurs, les jours "samedi matin" de Noël 2021 et 1 janvier 2022? Sous quel nom apparaissent-ils dans nos compteurs? Sont-ils remis automatiquement ou faut-il en faire la demande? Jusqu'à quand sont-ils valables?</p>	<p>Les 2 jours ont été crédités dans Workday "congé SUP" et sont à prendre avant le 31 mai 2022.</p> <p>Pour tout problème, le salarié pourra faire une demande via 4YOU</p>
<p><u>Question 06 : RTT dans Workday</u></p> <p>Quand récupère-t-on dans nos compteurs le bon nombre de jours de RTT de 2022, suite à la réunion du 18 janvier fixant le nombre de jours en fonction des forfaits, ainsi que les jours de fermeture collective ?</p>	<p>L'information sur le nombre de JRTT/jours de repos individuels et collectifs au titre de l'année 2022 a été diffusée à l'ensemble des collaborateurs le 15 février 2022. Nous avons communiqué au SIRH l'accord sur l'aménagement du temps de travail en 2022 signé par toutes les OS et la direction pour le site d'Élan court.</p> <p>Le nombre de JRTT individuels/jours de repos sera mis à jour dans les compteurs des salariés au plus tard mi-mars 2022.</p>

Questions	Réponses
<p><u>Question 07 : Formation professionnelle</u></p> <p>A quel moment et par quel moyen les salariés sont-ils informés des suites données à leur demande de formation ?</p>	<p>Lorsque le salarié effectue une demande de formation sur la plateforme U-Learn, un circuit de validation est adressé :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Au manager</li> <li>2. Au conseiller formation (après décision du manager)</li> </ol> <p>Le collaborateur reçoit un mail de notification à chaque étape de validation avec, s'il y en a, les commentaires attachés à la décision du manager.</p> <p>Dans son espace apprenant, le collaborateur peut, à tout moment, retrouver l'état d'avancement du traitement et savoir à quel niveau de validation en est sa demande (ci-dessous une copie des écrans pour y accéder).</p> <p>En cas de questions, vous pouvez contacter le conseiller formation (Corinne MATOUBA jusqu'à fin mars et Ohran IRAK à compter du 1er avril).</p>
<p><u>Question 08 : RTT sur GESTOR</u></p> <p>Pour ceux qui ont posé des jours de RTT début d'année 2022, les compteurs Gestor ne sont toujours pas à jour.</p> <p>La réponse du gestionnaire paie, je cite: "Nous attendons la programmation des RTT".</p> <p>Ce problème fausse les temps sur Gestor car il manque 7,6 H sur le compteur.</p> <p>Quand sera faite la régularisation ?</p>	<p>La mise à jour sera effectuée au plus tard mi-mars 2022 au même titre que les JRTT.</p>
<p><u>Question 09 : Téléphone fixe</u></p> <p>Certaines personnes ont encore des téléphones fixes. Or, depuis le lundi 14/02/2022, ils sont indisponibles.</p> <p>Qu'elle en est l'explication ?</p> <p>Quand cela rentrera-t-il en ordre de fonctionnement ?</p> <p>Ne pas oublier que les téléphones fixes passent par nos PC et que des réseaux ont été changés récemment.</p>	<p>Pour les personnes rencontrant des problèmes, il convient d'écrire à la DSI (LAS-FR-DSI-Communication@thalesgroup.com) en indiquant le N° de ticket d'incident qui investiguera sur le dysfonctionnement.</p> <p>Pour rappel, en cas de dysfonctionnement y compris pour la téléphonie <b>merci d'ouvrir un ticket KISS</b>.</p>

